

Conditions d'utilisation

des appareils de prêt pour les écoles et les patients

1. Objectif

Avec le projet Vediamo, Swisscom permet aux patients de participer aux cours de leur classe par visioconférence depuis leur lit d'hôpital. L'hôpital et l'école concernés peuvent emprunter des tablettes et une tour de caméra pendant une période définie pour permettre aux patients¹ de participer aux cours de leur classe où qu'ils se trouvent. S'ils le souhaitent, les patients peuvent également participer aux cours à l'aide d'un robot de téléprésence qui se trouve dans leur école.

2. Objet

Les présentes dispositions régissent le prêt des appareils susmentionnés (y compris des accessoires).

Le prêt des appareils est soumis aux conditions générales (CG) de Swisscom SA, disponibles à l'adresse https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/de/res/public/rechtliches/agb_dienstleistungswisscom1710fr.pdf.

3. Prêt et retour

Les appareils peuvent uniquement être prêtés durant la période d'utilisation du service Vediamo.

Après cette période, les appareils doivent aussitôt être retournés à Swisscom.

Ils doivent être nettoyés et restitués dans leur intégralité. L'utilisateur doit supprimer toutes les données personnelles.

Pour les tâches logistiques, comme l'envoi du matériel, la gestion des données du client et le retour des appareils de prêt, Swisscom mandate à cet effet la fondation GEWA Zollikofen. GEWA Zollikofen s'engage à respecter la confidentialité des données. L'accord sur la protection des données s'applique entre Swisscom et GEWA. (<https://www.swisscom.ch/dam/swisscom/fr/sai-new/internet-services/vediamo/documents/accord-sur-le-maintien-du-secret-gewa.pdf>)

4. Coûts

Le prêt des appareils est gratuit pour tous les utilisateurs dans la mesure où les appareils et leurs fonctionnalités sont uniquement utilisés à l'hôpital, à l'école ou au domicile aux fins de Vediamo.

Swisscom «Internet à l'école» prend en charge les coûts des services (www.swisscom.ch/sai).

¹ Égalité sur le plan linguistique: la forme masculine inclut également la forme féminine.

5. Responsabilité et dommages

Swisscom décline toute responsabilité et n'assume aucune garantie quant à l'utilisation des appareils à d'autres fins que celles de Vediamo.

Swisscom décline toute responsabilité et n'assume aucune garantie quant aux éventuels dommages et dommages consécutifs liés au prêt des appareils. GEWA met à disposition des appareils en condition de fonctionnement optimal. L'utilisateur doit aussitôt signaler tout défaut par écrit à vediamo@gewa.ch après réception.

L'utilisateur s'engage à traiter le matériel de prêt avec le plus grand soin et à l'utiliser uniquement aux fins prévues. L'utilisateur assume la responsabilité des dommages et de la perte partielle ou totale des appareils, qu'ils aient été occasionnés par lui-même ou par des tiers.

Si l'appareil doit être remplacé dans son intégralité, les derniers prix de vente de Swisscom servent de base de calcul. Pour les appareils qui ne sont plus commercialisés, une somme forfaitaire de CHF 100.– est facturée en sus du dernier prix de vente constaté en cas de remplacement intégral.

En cas de dommage, seule Swisscom est autorisée à réparer l'appareil.

6. Dispositions particulières

En passant la commande, l'utilisateur accepte sans réserve les présentes conditions d'utilisation et l'accord sur la protection des données associé. En passant la commande, l'utilisateur confirme avoir pris connaissance des conditions générales de Swisscom, les approuve sans aucune modification et reconnaît l'exactitude des indications qu'il a fournies.

7. Droit applicable et juridiction compétente

Ce contrat est régi par le droit suisse. Le for est Berne, sous réserve de fors obligatoires.